



Dispositif
d'Appui
à la Coordination
Alsace

Le soutien psychologique



Pour qui?

Patients atteints
de cancer et leur
entourage proche

Quoi?

6 consultations
prises en charge

Où?

Au cabinet du
psychologue, à
domicile ou en
téléconsultation

Contactez votre antenne de proximité :

Antenne Bas-Rhin : 03 88 16 20 43 roda2@reseau-roda.fr

Antenne Colmar : 03 89 80 66 32 roda3@reseau-roda.fr

Antenne Mulhouse : 03 89 64 63 49 roda4@reseau-roda.fr

Qui peut bénéficier de ce soutien?

A tout moment du parcours de soins, l'offre de 6 séances est proposée aux patients atteints de cancer ayant signé un accord de prise en charge par le DAC Alsace*. Leurs proches directs (enfants, conjoint(e)) peuvent aussi en bénéficier.

Qui assure les consultations?

Des psychologues libéraux, diplômés en psychologie clinique, installés en cabinet de ville ou travaillant en association. Ils sont partenaires du DAC Alsace et sont sensibilisés aux problématiques des personnes malades.

Où ont lieu les consultations?

Les psychologues exercent sur l'ensemble de la région Alsace et vous accueillent dans leurs cabinets. Si votre état de santé le nécessite, certains d'entre eux peuvent se déplacer à domicile ou vous proposer des téléconsultations.

Que se passe-t-il au bout des 6 séances?

Si vous souhaitez continuer à consulter au-delà des 6 séances, la prise en charge financière sera à vos frais à partir de la 7^e consultation. Pour connaître les tarifs pratiqués, demandez-les au psychologue concerné.

**Le DAC Alsace est le regroupement du réseau RODA, de la PRAG et de Santé Thur Doller effectif depuis le 01/01/2023.*